

GÉORISQUES

Rapport de risques

📍 Commune recherchée :

76380 Canteleu

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

7 Risques naturels identifiés :

	INONDATION	 sur ma commune : EXISTANT
	REMONTÉE DE NAPPE	 sur ma commune : EXISTANT
	RISQUES CÔTIERS (SUBMERSION MARINE, TSUNAMI)	 sur ma commune : EXISTANT
	SÉISME	 sur ma commune : FAIBLE
	MOUVEMENTS DE TERRAIN	 sur ma commune : EXISTANT
	RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES	 sur ma commune : MODÉRÉ
	RADON	 sur ma commune : FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :

	INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)	 sur ma commune : CONCERNÉ
	CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES	 sur ma commune : CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

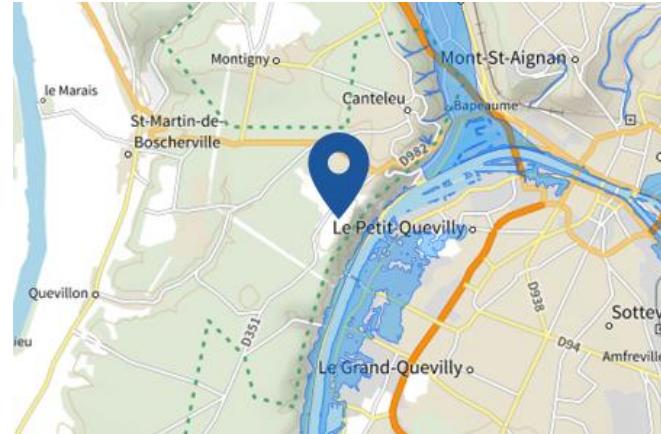
 sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Canteleu

Risque sur la commune EXISTANT

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



PPRN : PPRI-Seine boucle de Rouen

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRI-Seine boucle de Rouen a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 29/07/1999

Date d'approbation : 20/04/2009

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



PPRN : PPRN-I - Seine Normande de Sotteville-sous-le-Val au Trait

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRN-I - Seine Normande de Sotteville-sous-le-Val au Trait a été prescrit sur votre commune.

Date de prescription : 31/10/2024

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

Risque d'inondation sur Canteleu

PPRN : PPRI-Cailly Aubette Robec

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRI-Cailly Aubette Robec a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 29/12/2008

Date d'approbation : 11/07/2022

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Par ruissellement et coulée de boue

Par remontées de nappes naturelles

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

TRI : ROUEN-LOUVIERS-AUSTREBERTHE

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 76DREAL20140004

AZI : Atlas des PHEC,

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

PAPI : PAPI - Rouen-Louviers-Austreberthe

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est PAPI_2024_0004.

Il couvre les aléas et sous aléas :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Par ruissellement et coulée de boue

Par remontées de nappes naturelles

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

12 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1835008A	Inondations Remontée Nappe	31/01/2018	30/01/2019
INTE1810998A	Inondations et/ou Coulées de Boue	22/01/2018	30/05/2018
INTE1525241A	Inondations et/ou Coulées de Boue	13/08/2015	29/10/2015
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE0000045A	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/12/1999	26/02/2000
INTE9800067A	Inondations et/ou Coulées de Boue	05/08/1997	28/03/1998

Risque d'inondation sur Canteleu

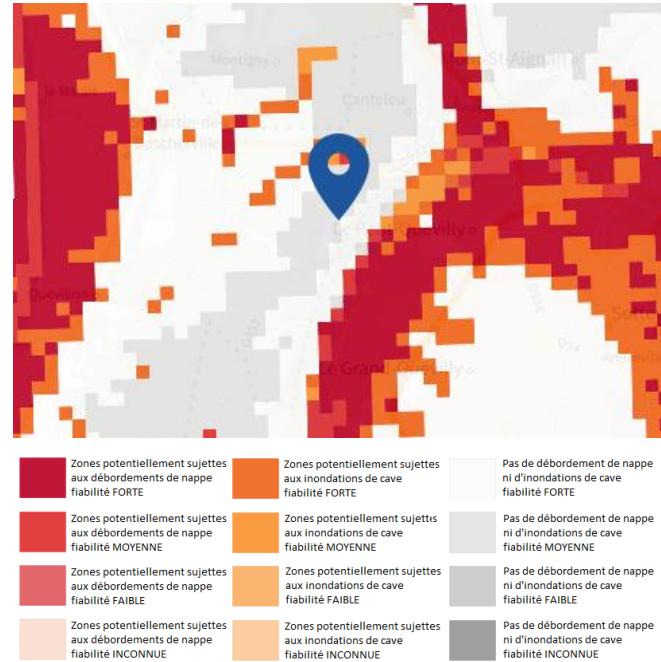
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9700281A	Inondations et/ou Coulées de Boue	16/06/1997	09/07/1997
INTE9500304A	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/03/1995	03/08/1995
INTE9500103A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/01/1995	24/02/1995
INTE9400582A	Inondations et/ou Coulées de Boue	27/07/1994	17/12/1994
INTE9400582A	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/07/1994	17/12/1994
INTE9000289A	Inondations et/ou Coulées de Boue	26/02/1990	15/08/1990

Risque de remontées de nappe sur Canteleu

Risque sur la commune EXISTANT

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE



PAPI : PAPI - Rouen-Louviers-Austreberthe

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est PAPI_2024_0004.

Il couvre les aléas et sous aléas :

Inondation

- Par une crue à débordement lent de cours d'eau
- Par ruissellement et coulée de boue
- Par remontées de nappes naturelles

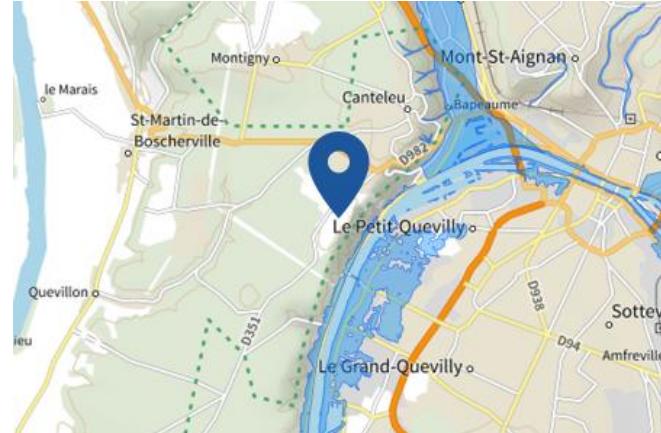
Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

Risques côtiers sur Canteleu

Risque sur la commune EXISTANT

Les risques littoraux sont causés par plusieurs types de phénomènes.

- La submersion marine : c'est une inondation temporaire des zones côtières par la mer dans des conditions météorologiques et de marée défavorables (augmentation du niveau moyen de la mer pendant une dépression, déferlement de fortes vagues).
- Les tsunamis : ce sont des vagues de grande hauteur, provoquées par des séismes ou des séismes sous-marins. Les vagues peuvent atteindre plusieurs mètres de hauteur sur certains territoires d'outre-mer.
- Le changement climatique a pour conséquence une augmentation du niveau moyen de la mer, ce qui aggrave aussi les risques littoraux.



 Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



TRI : ROUEN-LOUVIERS-AUSTREBERTHE

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 76DREAL20140004



PAPI : PAPI - Rouen-Louviers-Austreberthe

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est PAPI_2024_0004.

Il couvre les aléas et sous aléas :

Inondation

- Par une crue à débordement lent de cours d'eau
- Par ruissellement et coulée de boue
- Par remontées de nappes naturelles

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

1 évènements liés aux risques côtiers classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

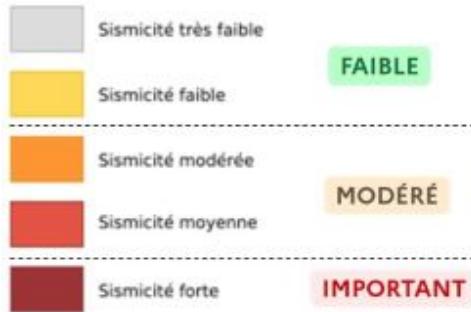
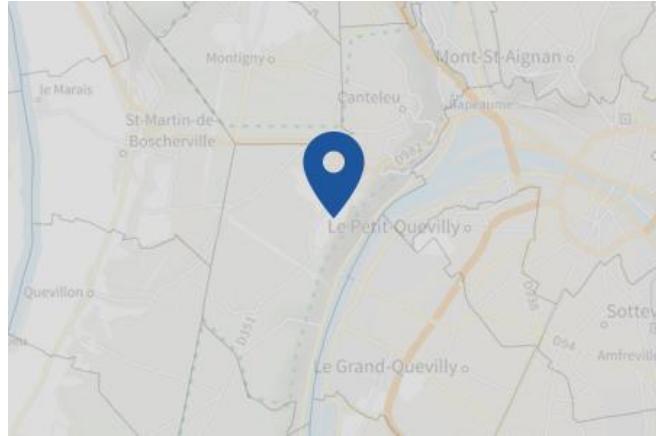
Risques côtiers sur Canteleu

Risque de séisme sur Canteleu

Risque sur la commune FAIBLE

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **1/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Canteleu

Risque sur la commune

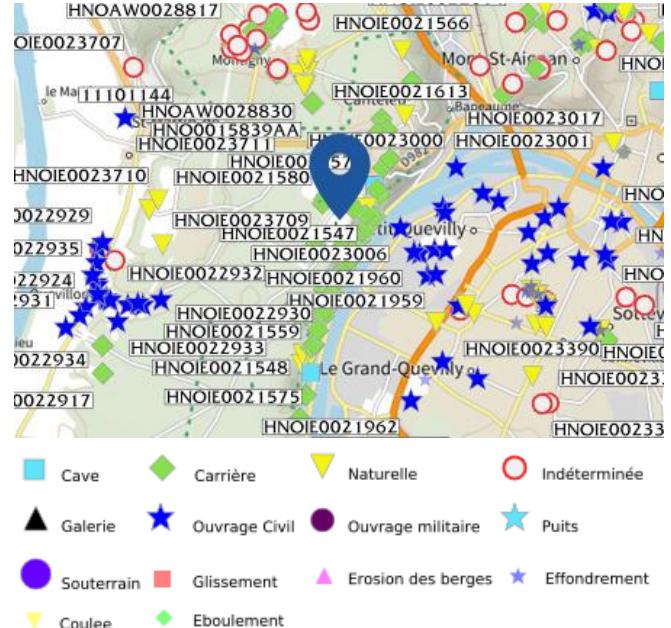
Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu

En outre, les mouvements de terrain résultant en volume important sont plus rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Eboulements ou chutes de pierres et de blocs.
Action de l'érosion, des conditions météorologiques et des systèmes racinaires sur les flancs rocheux, entraînant le détachement de pierres et blocs.
 - Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement

Informations détaillées :

DDRM : DDRM76

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Mouvement de terrain

Eboulement ou chutes de pierres et de blocs

Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines)

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

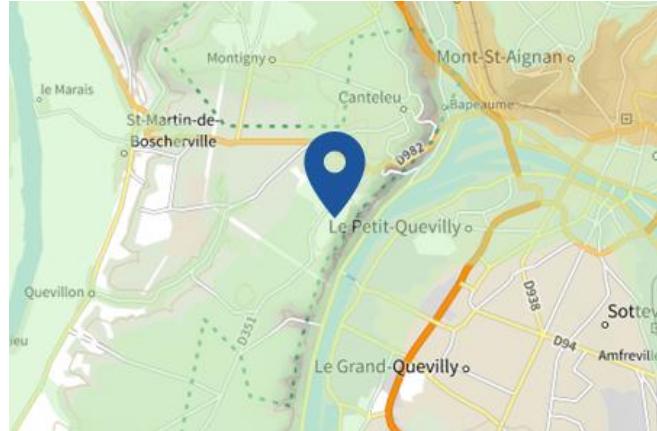
Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Canteleu

Risque sur la commune MODÉRÉ

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



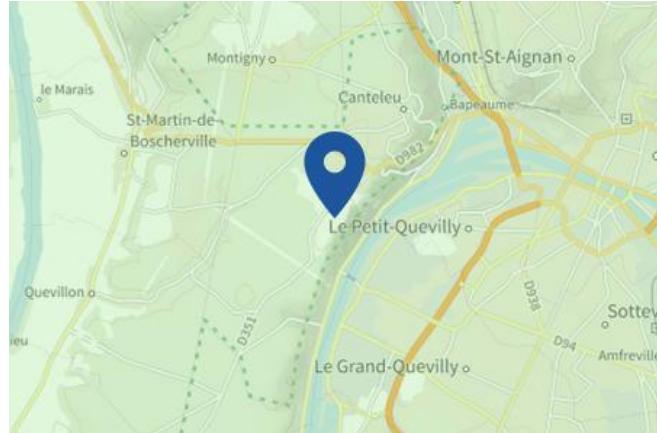
RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

Risque radon sur Canteleu

Risque sur la commune FAIBLE

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de 1/3.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Canteleu

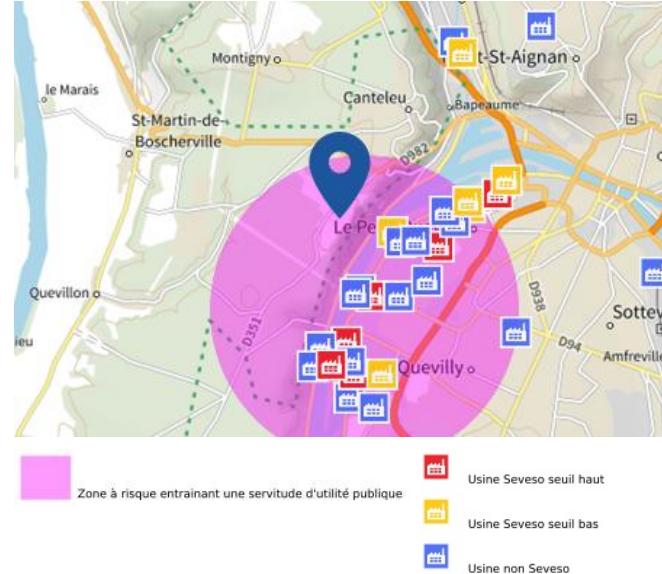
Risque sur la commune CONCERNÉ

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :



PPRT : ZIP Petit et Grand Quevilly

Le plan de prévention des risques technologiques (PPRT) nommé ZIP Petit et Grand Quevilly a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 13/12/2012

Date d'approbation : 25/01/2018

Le PPRT couvre les aléas suivant:

- Risque industriel
- Effet thermique
- Effet de surpression
- Effet toxique

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



DDRM : DDRM76

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

- Risque industriel

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Canteleu

4 entreprise(s) SEVESO seuil haut sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
TEPSA FRANCE	Seveso seuil haut
TEPSA FRANCE	Seveso seuil haut
LAT NITROGEN FRANCE	Seveso seuil haut
TEPSA FRANCE	Seveso seuil haut

4 entreprise(s) SEVESO seuil bas sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
TOTALENERGIES LUBRIFIANTS	Seveso seuil bas
SYNDICAT MIXTE D ELIMINATION DES DECHETS DE L	Seveso seuil bas
HEXION (ex.MOMENTIVE SPECIALTY CHEMICALS	Seveso seuil bas
TOTALENERGIES LUBRIFIANTS	Seveso seuil bas

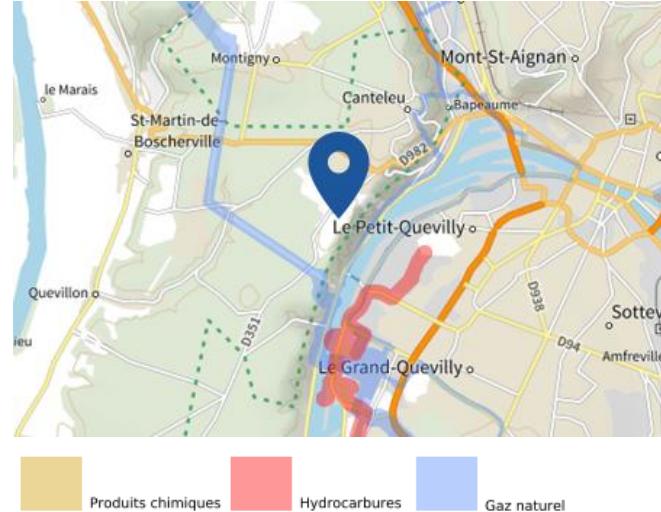
2 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
ETABLISSEMENTS J. SOUFFLET et COMPAGNIE	Non Seveso
MALTERIES SOUFFLET	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Canteleu

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

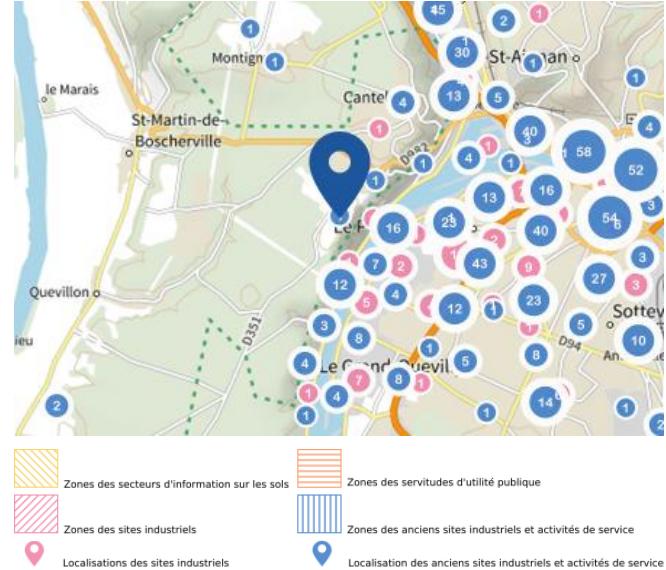
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque de pollution des sols sur Canteleu

Risque sur la commune CONCERNÉ

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

7 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
11100748	Chute de blocs / Eboulement	
11100751	Effondrement / Affaissement	Lotissement des Deux Lions, rue Pierre Bérégovoy
11100752	Effondrement / Affaissement	
11100760	Chute de blocs / Eboulement	
11100925	Chute de blocs / Eboulement	Dieppedalle
11103521	Chute de blocs / Eboulement	Croisset
11103522	Chute de blocs / Eboulement	Dieppedalle

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

69 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
HNOIE0021514	carrière	76157_1
HNOIE0021515	carrière	76157_10
HNOIE0021516	carrière	76157_11
HNOIE0021517	carrière	76157_12
HNOIE0021518	carrière	76157_13
HNOIE0021519	carrière	76157_14
HNOIE0021520	carrière	76157_15
HNOIE0021521	carrière	76157_16
HNOIE0021522	carrière	76157_17
HNOIE0021523	carrière	76157_18
HNOIE0021524	carrière	76157_19
HNOIE0021525	naturelle	76157_2
HNOIE0021526	carrière	76157_20
HNOIE0021527	carrière	76157_2001
HNOIE0021528	carrière	76157_21
HNOIE0021529	carrière	76157_22
HNOIE0021530	carrière	76157_23
HNOIE0021531	carrière	76157_24
HNOIE0021532	carrière	76157_25
HNOIE0021533	carrière	76157_26
HNOIE0021534	carrière	76157_27
HNOIE0021535	carrière	76157_28
HNOIE0021536	carrière	76157_29
HNOIE0021537	naturelle	76157_3
HNOIE0021538	carrière	76157_30
HNOIE0021539	carrière	76157_31
HNOIE0021540	carrière	76157_32
HNOIE0021541	carrière	76157_33
HNOIE0021542	carrière	76157_34
HNOIE0021543	carrière	76157_35
HNOIE0021544	carrière	76157_36
HNOIE0021545	carrière	76157_37
HNOIE0021546	carrière	76157_38
HNOIE0021547	naturelle	76157_39
HNOIE0021548	naturelle	76157_4
HNOIE0021549	carrière	76157_40
HNOIE0021550	carrière	76157_41
HNOIE0021551	carrière	76157_42
HNOIE0021552	carrière	76157_43

Rapport de risques

Identifiant	Type	Nom
HNOIE0021553	carrière	76157_44
HNOIE0021554	carrière	76157_45
HNOIE0021555	carrière	76157_46
HNOIE0021556	carrière	76157_47
HNOIE0021557	carrière	76157_48
HNOIE0021558	carrière	76157_49
HNOIE0021559	naturelle	76157_5
HNOIE0021560	carrière	76157_50
HNOIE0021561	carrière	76157_51
HNOIE0021562	carrière	76157_52
HNOIE0021563	carrière	76157_53
HNOIE0021564	carrière	76157_54
HNOIE0021565	carrière	76157_55
HNOIE0021566	naturelle	76157_56
HNOIE0021567	carrière	76157_6
HNOIE0021568	carrière	76157_60
HNOIE0021569	carrière	76157_60
HNOIE0021570	carrière	76157_63
HNOIE0021571	carrière	76157_65
HNOIE0021572	carrière	76157_66
HNOIE0021573	carrière	76157_7
HNOIE0021574	carrière	76157_72
HNOIE0021575	cave	76157_74
HNOIE0021576	naturelle	76157_75
HNOIE0021577	cave	76157_76
HNOIE0021578	carrière	76157_77
HNOIE0021579	carrière	76157_78
HNOIE0021580	carrière	76157_79
HNOIE0021581	carrière	76157_8
HNOIE0021582	carrière	76157_9

Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

7 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP001175901	IPODEC NORMANDIE	En cours
SSP50961801	TRANSPORTS LEBOURG ET FILS	Clôturée
SSP50733001	BEEGREEN (ex-DIB)	En cours
SSP000464501	Friche Absyre Sevrey	Clôturée
SSP000464901	RETEC	Clôturée
SSP000490501	Ecole Hector Malot	Clôturée
SSP000462801	GROTTE DE BIESSARD (SODIPAN BIESSARD)	Clôturée

Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

65 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4087275	IPODEC NORMANDIE	En arrêt	
SSP3864899		Indéterminé	
SSP3864898		Indéterminé	
SSP3864897		Indéterminé	
SSP3864839	Centre LECLERC	Indéterminé	
SSP3864592		Indéterminé	
SSP3864522	dépôt	En arrêt	
SSP3860969		En arrêt	
SSP3860968		En arrêt	
SSP3860967	dépôt de Biessard	Indéterminé	
SSP3860940	Ancien dépôt de pétrole	En arrêt	
SSP3860939	ancienne carrière remblayée	En arrêt	
SSP3860937		En arrêt	
SSP3860933		Indéterminé	
SSP3860930	SPRING EUROPE	En arrêt	
SSP3860929	Ancien dépôt de pétrole	En arrêt	
SSP3860928		En arrêt	
SSP3860927	Ancien dépôt de pétrole	En arrêt	
SSP3860926	Ancien dépôt de pétrole	En arrêt	
SSP3860925	Ancien dépôt de pétrole	En arrêt	
SSP3860924		En arrêt	
SSP3860923		En arrêt	
SSP3860922		Indéterminé	
SSP3860921	résidence du Belvédère	Indéterminé	
SSP3860920		En arrêt	
SSP3860919		En arrêt	
SSP3860918		En arrêt	
SSP3860917		Indéterminé	
SSP3860916	garage du CEDRE	Indéterminé	
SSP3860915		Indéterminé	
SSP3860914	Station ELF	Indéterminé	
SSP3860913	Boulonnerie de Rouen/Ets Chouard	En arrêt	
SSP3860912		En arrêt	
SSP3860911		En arrêt	
SSP3860910	Centrale thermique	Indéterminé	
SSP3860909	Entrepôt Transcap	Indéterminé	
SSP3860908	Papeteries Aubry	En arrêt	
SSP3860907		En arrêt	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3860906		En arrêt	
SSP3860905		En arrêt	
SSP3860904		En arrêt	
SSP3860903		Indéterminé	
SSP3860902		Indéterminé	
SSP3860901		En arrêt	
SSP3860900	Vitalin	En arrêt	
SSP3860899	CAFE TITANE SA VPA	Indéterminé	
SSP3860898		En arrêt	
SSP3860897	Transports Ferrand	En arrêt	
SSP3860896	Moulins Soufflet	En arrêt	
SSP3860895	Centre Leclercq	En arrêt	
SSP3860894		Indéterminé	
SSP3860893	garage Fiat	Indéterminé	
SSP3860892		En arrêt	
SSP3860890	Sénard Alphonse	Indéterminé	
SSP3860392	Papeteries de Croisset / Papeteries	Indéterminé	
SSP3860391		Indéterminé	
SSP3860390		En arrêt	
SSP3860389	S.A. des produits chimiques Maletra	En arrêt	
SSP3860387		Indéterminé	
SSP3860385	Ancien dépôt de pétrole	En arrêt	
SSP3860384	Ancien dépôt de pétrole	En arrêt	
SSP3860383	Ancien dépôt de pétrole	En arrêt	
SSP3860382	LEM industrie	En arrêt	
SSP509618	TRANSPORTS LEBOURG ET FILS	En arrêt	
SSP506781	IPODEC	En arrêt	



QUE FAIRE EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la mairie sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un diagnostic de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre kit d'urgence **72 heures** avec les objets et articles essentiels

- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de protection à installer : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une zone refuge à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation
OU IDENTIFIEZ un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues

- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC** de vulnérabilité de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÈTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ELOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF** : après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



EVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

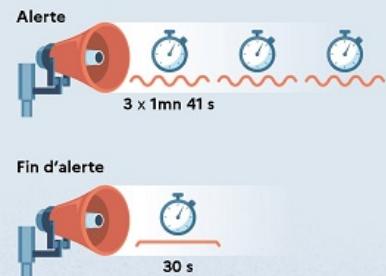
QUE FAIRE EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la préfecture : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE pour le reconnaître en cas d'événement
- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h et munissez-vous de gros scotch



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- METTEZ-VOUS À L'ABRI dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS, arrêtez la ventilation et la climatisation
- EN CAS DE GÈNE RESPIRATOIRE respirez à travers un linge humide
- SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évitez toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr